

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article5904>

Au journal officiel du 1 avril 2016

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: vendredi 1er avril 2016

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Désignation des conseillers prud'hommes / Charte pour la prévention de l'expulsion

Emploi, dialogue social

– Ordonnance n° 2016-388 du 31 mars 2016 [relative à la désignation des conseillers prud'hommes](#) NOR : ETST1601550R

– Rapport au Président de la République [relatif à l'ordonnance n° 2016-388 du 31 mars 2016 relative à la désignation des conseillers prud'hommes](#) NOR : ETST1601550P

Logement

– Décret n° 2016-393 du 31 mars 2016 [relatif à la charte pour la prévention de l'expulsion](#) NOR : LHAL1513918D [1]

[L'intégralité du JORF n°0077 du 1 avril 2016](#)



[1] La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové prévoit l'obligation de réaliser une charte départementale de prévention des expulsions afin que l'ensemble des partenaires intervenant au sein du département en la matière se mobilisent pour réduire sensiblement le nombre des expulsions. Cette charte est approuvée par le comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées et fait l'objet d'une évaluation annuelle devant ce même comité et devant la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives. Le présent décret détermine la liste des dispositions appelées à figurer dans la charte ainsi que les modalités d'élaboration, de signature et d'évaluation de celle-ci.